

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2023

ARTS

Musique

ÉPREUVE DU LUNDI 20 MARS 2023

Durée de l'épreuve : **3 h 30**

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Aucun document n'est autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 9 pages numérotées de 1/9 à 9/9.

La feuille de papier à musique mise à votre disposition en annexe page 9/9 peut, si vous le souhaitez, vous permettre de noter des exemples musicaux venant en appui de votre propos, que ce soit lors de l'exercice 1 ou de l'exercice 2.

La page 9/9 est à rendre avec la copie.

EXERCICE 1 : description d'un bref extrait d'une œuvre (5 points)

Durée : 35 minutes

Vous décrierez avec un vocabulaire adapté les éléments caractéristiques et l'organisation musicale de l'extrait diffusé selon le plan de diffusion précisé ci-dessous.

- Nino Rota (1911-1979), « Tema », *La strada*¹, (2'46").

Plan de diffusion :

- Première diffusion : début de l'épreuve
 - o Silence : 1 minute
- Deuxième diffusion
 - o Silence : 4 minutes
- Troisième diffusion
 - o Silence : 4 minutes
- Quatrième diffusion

Au terme de cette dernière diffusion, il vous restera environ 15 minutes jusqu'à la fin de cette partie d'épreuve.

¹ *La strada* (« La rue ») est un film de Federico Fellini de 1954

EXERCICE 2 : commentaire comparé de deux extraits d'œuvres (8 points)

Durée : 1 heure 50 minutes

- Robert Schumann, « Prélude », extrait de *Carnaval*, (2'17").
- « Kost ar C'hoat », traditionnel breton, arrangement Didier Squiban (né en 1959), extrait de la Suite n°1 *Tri Men* de l'album *Molène*, 1997, (durée de l'extrait 3'13").
 - o **Document 1** : extrait de la partition présentant le début de la pièce (pages 4/9, 5/9 et 6/9).

Vous rédigerez un commentaire comparé de ces deux extraits diffusés à plusieurs reprises selon le plan de diffusion précisé ci-dessous. Sans vous y limiter, vous porterez une attention particulière aux perspectives suivantes :

- caractère ;
- temps et rythme ;
- thèmes et développements.

Plan de diffusion

- Diffusion 1 : début de cette partie d'épreuve : écoute des deux extraits enchaînés
 - o Silence : 5 minutes
- Diffusion 2 : écoute des deux extraits enchaînés
 - o Silence 10 minutes
- Diffusion 3 : écoute exclusive du second extrait
 - o Silence 5 minutes
- Diffusion 4 : écoute exclusive du second extrait
 - o Silence 10 minutes
- Diffusion 5 : écoute exclusive du second extrait
 - o Silence 10 minutes
- Diffusion 6 : dernière écoute des deux extraits enchaînés

Au terme de cette dernière écoute, il vous restera environ 45 minutes avant la fin de cette partie d'épreuve.

Document 1 : extrait de la partition présentant le début de la pièce. (trois pages)

SUITE N° 1 *TRI MEN*
Kost ar C'hoat

Musique : Traditionnel
Arrangement : Didier Squiban

The musical score is presented in five systems, each with a grand staff (treble and bass clefs). The key signature is one flat (B-flat). The first system consists of two staves in bass clef. The second system also consists of two staves in bass clef. The third system has a treble clef staff with a triplet of eighth notes and a bass clef staff with chords. The fourth system has a treble clef staff with a triplet of eighth notes and a bass clef staff with chords. The fifth system has a treble clef staff with a triplet of eighth notes and a bass clef staff with chords. The score includes various musical notations such as accents, slurs, and dynamic markings.

Marcato

The first system of music consists of two staves. The treble staff begins with a 2/4 time signature, followed by a 3/4 time signature, and ends with a 2/4 time signature. The bass staff follows the same time signature changes. The music includes eighth and sixteenth notes, rests, and dynamic markings such as accents (>) and slurs.

The second system continues the piece with two staves. The treble staff features a series of eighth notes and rests, while the bass staff has a more sparse accompaniment with some eighth notes and rests.

The third system focuses on the bass staff, which plays a rhythmic pattern of eighth notes. The treble staff is mostly empty, with a few notes at the beginning and end of the system.

The fourth system features a triplet of eighth notes in the bass staff. The treble staff has a few notes and rests, including a triplet of eighth notes.

The fifth system includes a 3/4 time signature change. The treble staff has a triplet of eighth notes and other rhythmic patterns. The bass staff has a few notes and rests.

The sixth system features a 3/4 time signature change. The treble staff has a triplet of eighth notes and other rhythmic patterns. The bass staff has a few notes and rests.

Marcato

Poco più lento

EXERCICE 3 : bref commentaire rédigé d'un document témoignant de la vie musicale contemporaine (7 points)

Durée : 1 heure 5 minutes

Entretien entre Fabrice Raffin, sociologue de la culture, maître de conférences à l'Université de Picardie et Cécile de Kervasdoué, journaliste spécialiste culture et société à la rédaction de France Culture, publié sur le site de France Culture le 13 juillet 2019.

Opéra : impossible démocratisation ?

« Il y a trente ans, le nouvel édifice de l'opéra Bastille, à Paris, devait signer la démocratisation du genre (...) : l'opéra attire les plus vieux et les plus riches. (...) La musique classique est étiquetée comme une musique de milieu social supérieur. A travers les lieux et les salles qui la montrent se rejoue la méfiance vis-à-vis des bourgeois ou des milieux populaires. C'est aussi une architecture [qui peut paraître] imposante et opaque (...). »

« Il y a chez les tenants de la démocratisation culturelle l'idée louable qu'il faut rendre la culture accessible à tous, fut-elle minoritaire. Cette croyance sincère permet à tous les publics de comprendre, d'écouter, voire d'aimer la musique classique et d'acquérir un supplément d'âme indispensable dans la société matérialiste où nous vivons. Mais là encore, cet effort louable s'appuie sur une idée fautive. Il n'y a pas de vide culturel en France, pas de Français sans pratique culturelle. Tous les milieux sociaux produisent leurs propres pratiques culturelles. Elles peuvent être négligées, passer pour de la non-culture ou de la sous-culture, comme la danse country, le zouk, la variété, les séries ou les jeux vidéo, mais elles existent (...). Dans la culture se jouent la distinction sociale, l'identité, la domination mais aussi le partage ».

(...) « Les politiques culturelles françaises sont fondées sur l'idée qu'il y aurait des formes d'art qui seraient universelles et qui pourraient parler à tout le monde. Or, l'art et la culture ne doivent plus être définis à partir des œuvres mais à partir des expériences esthétiques que cela procure. L'expérience esthétique est universelle. Un amateur d'opéra aura la même expérience qu'un amateur de rap. Ces expériences ne sont différenciées que parce que chaque milieu social y associe des valeurs propres et des usages sociaux (...). L'opéra aujourd'hui, malgré des efforts louables de mise en scène, reste un peu déconnecté de la société contemporaine. (...) »

En vous appuyant sur les extraits d'entretien reproduits ci-dessus, vous répondrez aux trois questions suivantes :

1. Vous identifierez deux points de vue exprimés par l'auteur de cet article qui vous semblent pertinents. Vous argumenterez votre choix.
2. Vous avez travaillé cette année sur *Les Indes Galantes* de J.P. Rameau, œuvre mise en scène par Clément Cogitore. Vous montrerez en quoi cette mise en scène tente de remédier à la « déconnexion » entre opéra et société contemporaine évoquée par Fabrice Raffin.
3. Aujourd'hui, la musique est partout dans notre environnement. Il y a celle que l'on choisit d'écouter ou de jouer, il y a celle qui nous est imposée (télévision, radio, réseaux, cinéma, publicité, etc.). Vous choisirez une de ces situations où la présence de la musique vous est imposée et préciserez alors ses avantages et ses inconvénients.

